

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 422

Artikel: Les femmes et les commissions officielles : contrôle des films

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Monsieur le Président,

Vous avez affirmé en maintes circonstances votre volonté de vous placer au-dessus des intérêts des partis politiques pour chercher toujours et avant tout le véritable intérêt de la France. Les femmes et les mères que nous représentons sentent en cela leur parfaite communion de pensée avec vous. Elles ont éprouvé la plus profonde douleur en voyant que les divisions intestines du Pays et du Parlement ont abouti à cet atroce résultat de jeter des Français les uns contre les autres en une lutte fratricide.

Ce qui s'est passé hier ne doit plus pouvoir se reproduire.

Nous croyons que la France et la Démocratie ont besoin de paix intérieure; que la crise économique et financière ne saurait être résolue sans qu'intervienne une trêve des partis et qu'il est infiniment dangereux que la France donne le spectacle de divisions qui sont plus apparentes que réelles.

Mais pour obtenir cet apaisement des esprits, nous avons l'ardente conviction qu'il faut unir en une même volonté de « servir » toutes les forces spirituelles et morales du pays.

Femmes et mères, nous avons, tant au foyer qu'en dehors de lui, une indiscutable et profonde influence, et c'est cette influence morale et pacificatrice que nous mettons aujourd'hui, par votre intermédiaire, Monsieur le Président, au service de la Patrie.

Pour le Conseil national des Femmes:

G. AVRIL DE SAINTE-CROIX et M. PICHON-LANDRY.

Pour l'Union Française pour le Suffrage des Femmes:

C. BRUNSCHVIG.

Pour l'Union Féminine pour la Paix et la S.D.N.:

G. MALATERRE-SELLIER.

De son côté, la Ligue pour le Droit des Femmes, qui préside avec tant d'activité Mme Maria Véronne, a adressé aux femmes un appel qui résume comme suit son programme d'action:

Reviser la Constitution;
Réformer les mœurs parlementaires, éliminer les éléments tarés, à quelque parti qu'ils appartiennent;

Démâquer les scandales, rechercher les fautes, châtier sévèrement les coupables, quelle que soit leur situation sociale;

Pratiquer une profonde réforme administrative, seule garantie de l'équilibre réel du budget;
Déterminer, par des mesures économiques et législatives, la réduction progressive et rationnelle du coût de la vie;

Rechercher un système d'entente internationale pour conjurer la crise mondiale et enrayer le chômage;

Travailler à l'organisation de la paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Établir enfin un véritable gouvernement démocratique par la collaboration des hommes et des femmes, afin d'assurer le triomphe d'une République propre et honnête.

Les femmes et les commissions officielles

Contrôle des films

Nos lectrices seront heureuses d'apprendre que la nouvelle Commission officielle de contrôle des films instituée par le Conseil d'Etat du canton de Genève comprend deux membres féminins: M^{lle} Emma Kammacher, avocate, et membre actif de nos Associations suffragistes suisses et genevoises, et Mme F. Maurelle, la femme du distingué chef de Section au B. I. T., l'initiatrice de l'Ecole Internationale de Genève, qu'elle dirige avec tant de sens pédagogique. A toutes deux nos meilleures félicitations.

Le féminisme en Allemagne

Des nouvelles contradictoires étant constamment répandues dans la presse sur la situation faite au féminisme en Allemagne, nous pensons utile de publier ci-après des renseignements de source absolument sûre, que nous empruntons à *Jus Suffragii*, sur l'état actuel des choses dans ce pays.

Le nouveau règlement pour les élections locales en Prusse ne comporte pas de différence entre les sexes pour autant qu'il s'agit de suffrage actif (électorat), mais en revanche l'éligibilité aux différentes Commissions rurales et urbaines, qui vont remplacer les Conseils municipaux, et qui n'auront qu'un pouvoir uniquement consultatif — cette éligibilité est réservée aux hommes. Une disposition essentielle de la Constitution est ainsi modifiée sans crier gare.

Les mesures restrictives prises par le gouvernement quant à l'admission aux études universitaires, si elles sont dues à l'afflux qui n'a pas cessé de se produire depuis la fin de la guerre vers les carrières libérales, n'en sont pas moins draconiennes: sur les 15.000 étudiants qui seront admis aux Universités allemandes en 1934, le 10 % seulement, soit 1500, pourront être des femmes. Que l'on réalise ce que représente cette proportion pour une population féminine au bas mot de plus de 30 millions d'âmes! En décembre dernier, déjà, lors d'une réunion à Berlin des principales organisations de médecins et de pharmaciens fonctionnaires, il avait été annoncé que l'un des buts de l'activité de ces groupements était « d'étrangler les études médicales des femmes ». Un moyen évidemment fort commode pour ces messieurs d'empêcher la concurrence!...

En ce qui touche la question, brûlante partout, du « double traitement » le gouvernement allemand n'a heureusement pas tenté de la résoudre en renvoyant les femmes de leurs postes, et plusieurs ministres ont même rendu des ordonnances arrêtant le congédiement des femmes uniquement parce qu'elles étaient des femmes. Peut-être ceci est-il un résultat du réveil de l'esprit féministe, auquel est due la publication assez significative d'une brochure intitulée: *Les femmes allemandes et Hitler*? Cette brochure réclame en effet la pleine égalité de droits pour les femmes, et toutes les possibilités pour elles de développer leurs capacités et qualités. Ce mouvement est en tout cas intéressant à signaler.

Quant à la loi contre les maladies héréditaires entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, on y retrouve certaines réclamations souvent formulées par le mouvement féministe allemand, notamment la protection de la famille contre des maladies héréditaires et incurables, telles que l'épilepsie, la cécité, diverses formes d'aliénation mentale, etc. mais les moyens de lutte ne sont pas précisément en conformité avec les principes du féminisme allemand: ceux qui sont atteints de ces maladies, ou leurs tuteurs décident pour eux, ou simplement le choix entre la vie dans un asile ou la stérilisation, cette dernière disposition pouvant même être appliquée obligatoirement! La castration peut être appliquée en cas de récidive d'outrages aux mœurs, et une sentence de cet ordre vient d'être rendue pour la première fois par un tribunal allemand.

Mentionnons encore l'institution d'une année volontaire de Service public pour tous les jeunes



Cliché Mouvement Féministe

Clara CAMPOAMOR

ex-députée aux Cortès espagnoles, qui vient d'être nommée par le gouvernement directrice générale de l'Assistance publique en Espagne. La première tâche à laquelle elle va s'attacher sera de supprimer la mendicité infantile. Bravo! et bon courage.

gens quittant l'école; une idée chère autrefois à certains milieux féminins suisses, et qu'il serait curieux de retrouver parmi les ordonnances du Troisième Reich, si l'on ne devinait là un moyen ingénieux pour diminuer les statistiques de chômage! Mais naturellement ce « Service » n'a pas été réalisé partout, si bien que, en ce qui concerne les jeunes filles, il a surtout consisté en l'accomplissement des tâches que les traditions nazi réservent aux femmes: la lessive et le raccommodage du linge des jeunes gens effectuant ce service. Il est toutefois prévu que, plus tard, celui-ci comprendra la préparation de la jeune fille à ses tâches de mère, de ménagère, et d'agricultrice. C'est somme toute le retour du rôle de la femme tel que le définissait l'empereur Guillaume.

M. F.

Double succès féministe en Norvège

Une dépêche d'agence en date du 17 février nous apprend que la Chambre Basse de Norvège a voté, par 60 voix contre 49, un projet de loi ouvrant aux femmes l'accès aux fonctions officielles de la diplomatie et de l'Eglise. C'étaient là les dernières restrictions existant, dans ce pays si avancé au point de vue féministe, au plein exercice des droits de la femme selon ses aptitudes.

Nos félicitations aux féministes norvégiennes et nos vœux pour que la Chambre Haute ratifie à son tour cette décision.

Aidez-nous à faire connaître notre journal en le donnant à lire à d'autres.

Carrières féminines

Comment une jeune fille doit-elle mettre à profit la période entre sa sortie de l'école et l'apprentissage de sa profession.

L'apprentissage de certaines professions féminines ne peut débuter dès la sortie de l'école, mais seulement à 17, 18, 20 ans, ou même davantage. Ce sont toutes des professions exigeant une certaine dose de maturité et d'expérience; par exemple, les professions de garde-malade, d'infirmière pour accouchées et nourrissons, de jardinière d'enfants, de maîtresse d'ouvrages, d'employée de maison, de maîtresse d'école ménagère de travailleuse sociale, etc.

Comment une jeune fille utilisera-t-elle donc au mieux de ses intérêts le temps qui s'écoulera entre sa sortie de l'école et l'entrée dans une école professionnelle? Evidemment, elle ne devra pas chercher à le remplir en acceptant des emplois de fortune ou avec des futilités; cette période devra servir de préparation sérieuse au futur métier. On tiendra compte, à cet effet, des exigences que posera l'école professionnelle où l'on a l'intention d'entrer plus tard, et l'on fera bien de consulter pour cela la secrétaire d'un bureau d'orientation professionnelle.

Voici quelques-unes des connaissances exigées généralement par les écoles professionnelles. Toutes celles-ci, et non seulement celles qui préparent des employées ou des maîtresses d'école ménagère, présupposent des connaissances suffisantes des travaux domestiques. C'est le cas pour les futures infirmières, les travailleuses sociales et les jardinières d'enfants. Par conséquent, il sera bon de passer par un apprentissage ménager ou de fréquenter une école ménagère, après quoi on fera un stage pratique dans un ménage.

Des connaissances commerciales sont exigées parfois; en tous cas elles sont bonnes à posséder; ainsi la sténodactylographie et les éléments de la tenue de livres seront fort utiles aux futures gardes-malades, infirmières pour nourrissons, travailleuses sociales, mais surtout aux employées de maison qui pourront avoir plus tard à diriger le ménage d'une grande exploitation. Celles-ci feraient bien de suivre une bonne école commerciale, tandis que des cours plus sommaires suffiraient pour les gardes-malades. Une infirmière capable de se charger des écritures d'un médecin aura des chances d'améliorer sa situation.

La connaissance des langues étrangères constitue également un très réel avantage. Elle favorise l'avancement dans toutes les professions citées plus haut. Des employées de maison, des gardes-malades, des jardinières d'enfants capables de s'exprimer en plusieurs langues, trouvent plus aisément à se placer; elles ont plus de choix et de facilité pour remplir les emplois qui s'offrent.

Après réflexion, toute jeune fille pourra se faire un plan pour l'utilisation de son temps jusqu'au moment de commencer son apprentissage proprement dit. Fort souvent cette première préparation, non seulement n'occasionnera que peu ou pas de frais, mais permettra de faire quelques économies pour couvrir une partie des dépenses de l'école professionnelle. En outre, ce temps d'attente, s'il est consacré à un travail sérieux, pourra contribuer à déterminer plus exactement les aptitudes de la jeune fille en question.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.)



Les grands prix féminins

I. Andrée Viollis

(Suite et fin.)¹

Elle va à Canton, à Nankin, et de partout cable ses articles au *Petit Parisien*. C'est à Nankin qu'elle rencontre pour la première fois des Chinois qui lui veulent du mal.

...Une foule serrée, affairée, mais qui, dès qu'elle m'aperçoit, s'arrête, figée, surprise, ôfusquée, puis hien manifeste et s'indigne... Des regards hostiles et méprisants, des ricanements, des injures hurlées à plein gosier et qui, par dessus ma tête, s'en vont soulever l'honneur de mes infortunées grand-mères, des gestes éloquent qui m'invitent à décamper ou me vouent à des supplices variés... Puis tout à coup, ce fut une volée de pierres qui claquèrent sur la capote de mon pouce-pouce. L'une d'elles la traversa et me frappa la nuque. Là-dessus, mon pauvre cheval humain, qui avait jusqu'ici philosophiquement encaissé notre commun opprobre, poussa un grognement inquiet, s'ébroua et fila grand train vers l'hôtel.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

A l'« incident militaire » de Changai succède la maladie, « fidèle suivante des guerres, des cadavres et des ruines »: grippe espagnole, peste pulmonaire, voire vérole noire...

C'est dans cette atmosphère de panique que je quitte la ville, nous dit Andrée Viollis, en conclusion de son livre, et au moment où elle part pour le Japon. Je veux surtout savoir comment ce peuple japonais, dernier-né de la civilisation moderne et son orgueil, ornement et pilier des conférences de Genève, s'est tout à coup changé en agresseur, dédaigneux des traités et des conventions qu'il aidait à rédiger et signa; pourquoi il semble vouloir lancer un défi à la Société des Nations et au monde civilisé.

Cette nouvelle enquête nous vaut *Le Japon et son empire*, un livre des plus intéressants et plein de notations pittoresques.angoissant aussi. Andrée Viollis n'est pas dupe du parfait petit gentleman jaune que peut être le Japonais. Elle dénonce l'appétit des conquêtes, elle nous rappelle des mots de personnages officiels qui ne dissimulent pas le grand objectif nippon, la conquête de la Chine et aussi de l'Australie, ce continent aux vastes espaces déserts où s'ébattrait à l'aise le trop-plein de la population japonaise. En 1924, le baron Tanaka, premier ministre, déclarait: « Pour conquérir la Chine, nous devons conquérir la Mandchourie et la Mongolie, et pour conquérir le monde, nous devons conquérir la Chine... » Et le même ministre disait en 1929: « Il nous faut d'abord, pour contrôler la Chine, écraser les Etats-Unis, comme dans le passé nous avons dû écraser les Russes... » Plus récemment encore, le major-général Ito s'écriait: « Marcher le poignard dégainé con-

tre les Etats-Unis, tel est le dernier article de mon programme... » Le général Araki explique: « Les Blancs ont fait des nations d'Asie de purs et simples objets d'oppression. Le Japon impérial ne peut et ne doit laisser plus longtemps l'impudence des Blancs sans châtiement... Nous sommes les descendants des dieux, nous devons régner sur le monde... »

Ainsi, sous les fleurs blanches des cerisiers, Andrée Viollis découvre peu à peu le vrai visage japonais et frissonne en entendant ces mots: « Vous autres en Europe, vous êtes repus, et nous avons faim! » Que rencontre-t-elle dans l'empire du Mikado? Antagonisme du capitalisme, puissance d'argent, et du parti fasciste, puissance militaire, assassinats politiques, fléau de la surpopulation, dépression économique, salaires de famine des ouvriers, misère des paysans écrasés d'impôts, ruine du petit commerce écrasé par la ploutocratie, démoralisation des intellectuels, de ces quarante mille étudiants, notamment, qui sont sans place et sans espoir d'en trouver.

L'apporte de mes enquêtes, écrit Andrée Viollis, la conviction profonde que l'Asie a perdu le respect et la crainte qu'elle éprouvait pour l'Europe; elle ne veut plus de son hégémonie... Une sourde inquiétude frémit dans le monde. La conflagration du Pacifique, qui peut troubler l'équilibre du monde et entraîner le sort de millions d'hommes ne semble plus impossible. Ou court le Japon?

Femme frêle qui ne connaît pas la peur, qui dédaigne de jouer un rôle et n'a nul souci de paraître, dont les portraits nous montrent un visage un peu marqué par la vie, d'une

tranquille sûreté d'expression, où les yeux immenses et très doux sont en contradiction avec les maxillaires puissants et la bouche mince, en coup de sabre, Andrée Viollis a su prouver la multiplicité si nécessaire au journaliste des faces de son talent:

Du journalisme, je crois que je connais toutes les faces. J'ai « fait » l'étranger, mais aussi les grands procès, les conférences internationales pour la paix, les interviews d'hommes d'Etat. Que sais-je encore... Comme à la fin d'autres, c'est la guerre qui a tracé ma voie en élargissant le cadre de ma vie, en en renouvelant tragiquement l'atmosphère.

C'est la guerre aussi qui a contribué à ouvrir aux femmes cette carrière du reportage où excelle entre toutes Andrée Viollis. Comme elle le dit elle-même: « puisque le nombre des femmes dans les journaux s'accroît, c'est qu'elles ont réussi. La preuve est faite. »

JEANNE VULLIOMENET.

Les femmes et le reportage

N. D. L. R. — Nos lectrices seront certainement très intéressées de lire ci-après, en complément de l'attachante étude de notre collaboratrice, ce qu'Andrée Viollis elle-même écrivait sur le reportage considéré comme carrière féminine, au moment où le prix de l'Europe nouvelle lui a été décerné. Nous empruntons à Marianne les fragments qui suivent:

S'il existe maintenant en France des femmes journalistes et qui comptent, ce ne fut pas sans peine et sans lutte. Avant la guerre, l'Angleterre